



# ADDICTIONS: PREVENIR ET AGIR

## Responsabilité et conduite à tenir du CSE

### Repères

#### Quelle place dans l'entreprise ?

Le CSE est l'organe central de la politique de prévention, à la fois observateur, force de proposition et garant de son application.

#### Que dit la loi ?

L'Article 4612 du code du travail nous dit : « Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail a pour mission de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des travailleurs de l'établissement et de ceux mis à sa disposition par une entreprise extérieure »

#### Quelle est la réalité ?

Par sa représentativité, il est le lien avec les forces vives de l'entreprise et le relais des politiques de prévention

#### Et sur le plan humain... ?

Une politique de prévention passe par la compréhension de la nature humaine avec ses mécanismes, ses atouts et ses limites. Les appréhender demande un minimum de formation.

### Objectifs

- Former le personnel élu au CSE aux risques liés à la consommation de substances psycho actives (SPA)
- Leur permettre d'assumer leur responsabilité face aux conséquences de la consommation de SPA sur l'entreprise

### Programme

- Réglementation
- Analyse de situations concrètes
- Conduite à tenir en tant que représentant du personnel

### Moyens pédagogiques

- Pédagogie active
- Apports didactiques

**NOUVEAU : supports pédagogiques sur l'appli mobile**

### Tarif

Nous consulter

**Durée  
3 à 4  
heures**

Délais  
d'accès :  
15 jours  
minimum,  
sous réserve  
de  
disponibilités

**Profil(s)  
stagiaire**

**S**  
Toute  
personne  
représentant  
e du  
personnel,  
élu(e) au CSE

Pas de  
prérequis  
pour cette  
formation

**Formateur**

**UR**  
Alcoologue-  
Addictologue  
Intervenant  
spécialisé  
dans  
l'accompagnement des



Centre Vauban – 199 rue Colbert – 59014 LILLE Cedex – 03 20 38 00 64 – Accès PMR - [www.pstformation.com](http://www.pstformation.com)

Antenne de Douai : 260 rue François Pilâtre de Rozier- ZI Dorignies – 59502 DOUAI Cedex – 03.27.08.00.54

SAS au capital de 40 000 € - N°SIRET : 410 282 099 00051 – NAF 8559 A – N° TVA intracommunautaire : FR 20 410 282 099

Organisme de formation enregistré sous le numéro 31 59 04011 59 à la Préfecture du Nord

personnes  
dépendantes  
pour le  
monde  
professionnel

**Type de  
formatio  
n**  
intra-  
entreprise



**Centre Vauban – 199 rue Colbert – 59014 LILLE Cedex – 03 20 38 00 64 – Accès PMR - [www.pstformation.com](http://www.pstformation.com)**

**Antenne de Douai : 260 rue François Pilâtre de Rozier- ZI Dorignies – 59502 DOUAI Cedex – 03.27.08.00.54**

**SAS au capital de 40 000 € - N°SIRET : 410 282 099 00051 – NAF 8559 A – N° TVA intracommunautaire : FR 20 410 282 099**

**Organisme de formation enregistré sous le numéro 31 59 04011 59 à la Préfecture du Nord**